



## PROTOCOLE D'ACCUEIL ALSH / MJC Champ Libre – COVID 19

**L'accueil doit être réalisé dans le strict respect des GESTES BARRIÈRES et RECOMMANDATIONS SANITAIRES**

### Fiche Enfant & Famille

#### A l'arrivée de l'enfant :

les parents ou les personnes responsables de l'enfant ne peuvent pas rentrer dans l'enceinte de l'accueil.

**Les enfants seront accueillis et amenés au portail par un animateur à des créneaux horaires fixes, selon le tableau ci-dessous matin et soir.**



#### Horaires de l'accueil de loisirs

Accueil matin :	<b>8h</b>	Accueil soir :	<b>17h</b>
	<b>8h30</b>		<b>17h30</b>
	<b>9h</b>		<b>18h</b>

Un marquage au sol est installé devant l'accueil de manière à inciter parents et enfants à respecter la distanciation d'un mètre minimum.

En cas d'accès exceptionnel, les parents doivent être munis de masques.

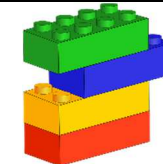
Les Parents ou les personnes responsables de l'enfant s'engagent à :

- Prendre la température de l'enfant avant le départ pour l'accueil de loisirs
- Ne pas amener l'enfant à l'Accueil de Loisirs en cas de fièvre (38 °C) ou de suspicion de symptômes évoquant la Covid-19.
- Appliquer les gestes barrières : pas de poignées de mains, ni d'embrassade entre la personne responsable, l'enfant et l'animatrice.
- Limiter les échanges aux besoins de l'enfant
- Fournir des masques propres aux enfants de plus de 11 ans
- Fournir dans un sac : serviette (pour les repas), mouchoirs en papier à usage unique, gourde ou bouteille d'eau, vêtements de rechange, drap et couverture pour les moins de 6 ans (le tout marqué au nom de l'enfant)

L'enfant :

- se lave les mains avec du savon pendant 30"
- si il a 11 ans et +, il porte un masque lors de ses déplacements : restauration, salle activités, sortie, transport... Les masques sont fournis par les parents ou personnes responsables

#### Les jeux :



- Les jouets de la maison seront refusés, sauf le doudou. Si possible, il est souhaitable d'en laisser un à l'accueil pour la semaine.
- La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges est permise au sein d'un même groupe, avec un nettoyage quotidien ou mis en isolement durant 24h.
- Des activités extérieures peuvent être proposées avec une distanciation de 1m entre les enfants de différents groupes.
- Les sorties sont autorisées sous réserve du respect des restrictions nationales ou locales d'accès aux lieux d'activités.

#### Signature des parents ou responsables légaux :

Je soussigné \_\_\_\_\_ responsable de(s) enfant(s)



\_\_\_\_\_ Accepte le protocole sanitaire de l'Accueil de Loisirs de la MJC Champ Libre pour la période \_\_\_\_\_ (préciser la période d'inscription été 2020 ou mercredi)

Signature précédée de la mention *Lu et Approuvé*



## PROTOCOLE D'ACCUEIL ALSH / MJC Champ Libre – COVID 19

### Fiche Enfant & Famille (suite)

 <p><b><u>Les repas et goûter :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les repas et goûter seront fournis par la MJC Champ Libre, en liaison chaude.</li><li>• Les tables sont aménagées dans le respect de distance de 1 m linéaire</li><li>• L'enfant dispose de ses propres serviettes et mouchoirs en papier à usage unique, gourde ou bouteille d'eau marqué au nom de l'enfant.</li></ul>	<p><b><u>Transport :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les règles de distanciation sociale s'appliquent dans tous les transports organisés dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.</li><li>• Le véhicule utilisé doit faire l'objet, avant et après son utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux. (sauf en cas de groupe identique, chaque passager garde sa place)</li><li>• Les enfants de plus de 11 ans doivent porter un masque dès lors que les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées à l'intérieur du véhicule.</li><li>• Le chauffeur doit porter un masque et maintenir les distances de sécurité avec les passagers</li><li>• Les accompagnateurs doivent porter un masque « grand public ».</li></ul>
<p><b><u>Au cours de la journée :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'enfant se lave les mains (30") très régulièrement : au savon, arrivée à l'accueil, avant et après les repas, prise de boisson ou collation, les temps de repos, après avoir fini de jouer, avant et après le passage aux toilettes...</li><li>• L'enfant tousse et éternue dans son coude</li><li>• Les activités sont organisées par petits groupes pour la durée de l'accueil</li><li>• La distanciation doit être maintenue entre les différents groupes.</li><li>• Chaque groupe a une salle de référence pour la durée de l'accueil</li><li>• Le port du masque est requis pour les mineurs, lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection COVID-19 ; auquel cas, ils sont isolés, munis d'un masque adapté fourni par l'organisateur, dans l'attente de leurs responsables légaux.</li></ul> 	<p><b><u>Au moment du départ :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'enfant sera préparé et confié à la personne responsable au portail sur les créneaux horaires (tableau ci-dessus)</li><li>• Si besoin d'un échange entre la /les animatrice/s et les parents ou les personnes responsables, il convient de garder obligatoirement une distance supérieure à 1,5 m</li><li>• Si les parents ou personnes responsables doivent entrer à l'intérieur elles devront porter leur propre masque Sinon possibilité d'un appel téléphonique après le retour au domicile.</li></ul>

Pour chaque heure d'accueil de votre enfant, communes adhérentes MJC (Adriers, Availles-Limouzine, L'Isle-Jourdain, Luchapt, Mauprévoir, Millac, Moussac/Vienne, Mouterre/Blourde, Nérignac, Queaux, Le Vigeant, Saint Martin l'Ars & Usson-du-Poitou) CCVG, DDCS, Région, Département, MSA et Caf de la Vienne aident au financement de la MJC